

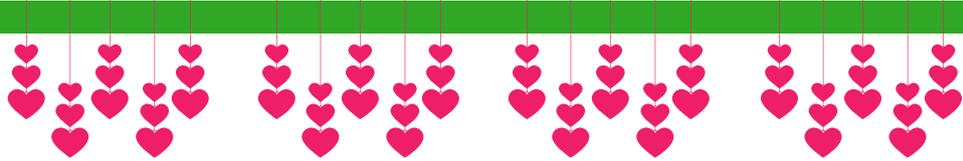


ComMUNACAtions

LE BULLETIN DE MUNACA

Volume 7: no. 2 (2022: Février)

ÉDITION DE FÉVRIER



Chers membres MUNACA,

Ce 14 Février, MUNACA est allé à la rencontre des membres afin de partager un peu de la joie de la Saint-Valentin. Les représentants syndicaux se sont rendus à pied dans divers bâtiments pour rencontrer les membres et leur distribuer des cartes de Saint-Valentin et des chocolats. Avez-vous été l'un des chanceux à apercevoir nos cupidons MUNACA ?

Annonces rapides:

Avec l'évolution rapide de la situation en matière de santé publique et avec les fréquentes MRO envoyées par l'employeur, n'hésitez pas à contacter votre [Délégué](#) syndical local si vous ou les membres de votre entourage avez des questions concernant les changements apportés aux directives. Nos membres nous disent que les unités locales interprètent les directives différemment, ce qui crée des conditions de travail très incongrues pour nos membres. Nous sommes ici pour vous aider !

Rappel, Il est encore temps de signer [la pétition photo](#). N'hésitez pas à utiliser une image de vous avec un masque, à insérer un avatar, ou même votre photo d'identité de McGill.

Contenu:

La Saint-Valentin 

Annonces Rapides

Mise à jour des
Négociations

Notez ces dates!

Articles de la CC Préférés
par les Membres



From CALM artist: Wilson

Mise à jour des Négociations



Notre Équipe de Négociation a eu des réunions de conciliation toutes les journées du 27 Janvier, 3 Février et 17 Février. L'Employeur a bougé un peu de ses positions sur certaines questions clés.

Les prochaines dates de conciliation sont prévues pour une demi-journée le 24 Février, puis pour toutes les journées du 10 et 17 Mars.

Si vous avez manqué certains de nos Bulletins de Négociations publiés précédemment, vous pouvez les trouver tous [ici](#).

Notez qu'une fois que le Syndicat aura reçu une offre finale de McGill, les membres seront convoqués à une Assemblée pour discuter des détails et voter sur la ratification.

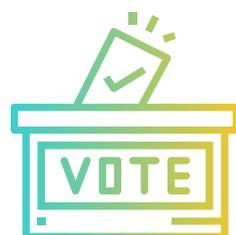
Restez à l'écoute des nouvelles concernant les Négociations et gardez l'œil ouvert pour toute annonce convoquant les membres à une Assemblée Générale!



Notez ces Dates!

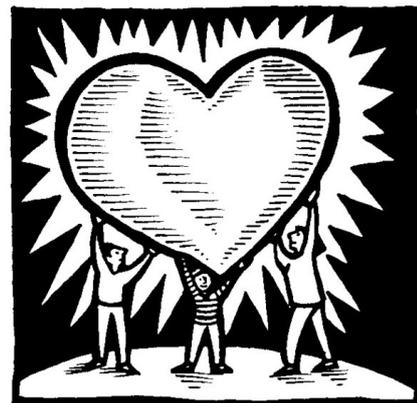
Élections - Cette année, cela fait déjà trois ans que le dernier Exécutif a commencé son mandat, nous allons donc organiser des élections pour les postes clés au sein du Syndicat: l'Exécutif et le Conseil Syndical.

Si vous souhaitez vous impliquer davantage, nous vous encourageons à vous présenter!



Les membres de MUNACA nous ont partagé les Articles de notre Convention Collective qu'ils ont trouvé les plus importants pour eux au fil des ans et nous avons pensé vous en communiquer quelques-uns:

"Article 20 - Une des employées administratives a quitté mon unité et toutes ses tâches m'ont été réattribuées; il n'y avait personne d'autre pour faire le travail et l'embauche d'une nouvelle personne allait prendre six mois. Je me suis dit que de distribuer 100% de toutes les tâches de cette employée qui a quitté l'unité était déraisonnable et l'Article 20 m'a permis d'ouvrir un dialogue. Après avoir eu cette discussion, 80% des tâches ont été redistribuées à trois personnes différentes, ce qui était plus raisonnable! En bref, l'Article 20 m'a aidé à améliorer ma charge de travail plus tôt que prévu. Il m'a permis d'éviter de faire un burn-out et de ne pas travailler au-delà de mes heures de travail prévues."



Graphic by CALM artist: Wilson

"ARTICLE 32 - CONGÉS PERSONNELS - Mon patron et moi nous référons à cet Article lorsque nous avons un désaccord sur ce qui constitue un 'Congé Personnel'."

"20.06 Le tableau indiquant l'horaire des 'Vendredis d'été' par date/jour de la semaine est particulièrement utile à cette période de l'année (concernant le 'Vendredi d'été' de Noël) quand vient le temps de déterminer les congés des vacances."

L'Article 28 sur les Vacances est une page que j'ai consultée à plusieurs reprises, surtout lorsque je vérifiais mon ancienneté. J'ai dû communiquer avec les RH pour faire ajouter une semaine supplémentaire alors que j'y avais droit et maintenant que je suis à McGill depuis sept ans, j'attends avec impatience cette dernière semaine supplémentaire.

L'Article 30 sur les Congés Sociaux est également un Article auquel j'ai malheureusement dû me référer à quelques reprises depuis que je suis à McGill et ce fut un soulagement bienvenu de savoir que j'avais droit à quelques jours de congé pour être avec ma famille à la suite d'un décès.

J'ai fait référence à l'Article 31 sur les Congés Parentaux en discutant avec des collègues qui avaient des enfants.

L'Article 21 sur les périodes de repos m'a aidé à déterminer les pauses auxquelles j'ai droit et à planifier mon heure de lunch en conséquence.

L'Article 23 sur l'Administration des Salaires m'a été utile alors que j'espérais et je m'attendais à être réaffecté et que j'envisageais un poste dans une autre unité. Malheureusement, je n'ai toujours pas été réaffecté et j'occupe toujours le même poste.

“L'Article 22 est pour moi le plus important, car il nous informe que nous sommes censés donner des heures supplémentaires ou des heures de bénévolat "pour l'amour" du Musée.”

“L'Article 22 - Périodes de repos. J'ai eu sept patrons au cours des 20 dernières années et cet Article revient toujours comme sujet de discussion... On nous donne une heure et quart de lunch non-rémunéré, mais je m'entraîne tous les jours au gym et j'ai besoin d'ajouter la période de repos du matin de 15 minutes à mon heure de déjeuner pour avoir suffisamment de temps pour me rendre au gym, me changer, m'entraîner et manger mon lunch! Jusqu'à présent, aucun de mes patrons n'en a fait un cas, mais c'est bon de savoir que nous avons toujours ces Articles dans la Convention Collective sur lesquels nous pouvons nous appuyer!”

“L'Article 31.11. L'Employée est considérée comme étant en congé payé pendant toute absence pour des rendez-vous médicaux liés à sa grossesse. L'Article 31.11 m'a vraiment aidée à rappeler à mon employeur - et ce sans crainte de représailles - que ma grossesse multiple, d'ailleurs médicalement compliquée, nécessitait plus de rendez-vous qu'une grossesse simple normale.”

“L'Article 10, portant sur les Procédure de Règlement des Griefs et des Désaccords, est notre guide pour traiter tous les différends au travail qui n'ont pas pu être résolus à l'interne.”

"Je suis un 'M' donc (...) j'ai trouvé la Politique sur les Frais de Scolarité très utile, car j'ai pu suivre un programme qui a été financé par McGill et je pense que la même politique existe pour MUNACA. Article 2.1: L'employé recevra une exemption des frais de scolarité une fois inscrit à un cours crédité suivi dans le cadre d'un programme universitaire menant à un grade, un diplôme ou un certificat, ainsi qu'à des cours crédités suivis en tant qu'étudiant spécial. Les programmes/étudiants financés par le secteur privé ne sont pas inclus."

"Section 9.02 - Renouvellement de la Convention Collective. Moi, ainsi que tous les membres de MUNACA, avons réalisé au cours de la dernière année que McGill retarde, repousse et reporte le renouvellement d'une Convention Collective équitable. McGill et le Grinch ont beaucoup en commun."

"Article 44, liste d'ancienneté - Comme je n'ai jamais eu de retour des RH concernant l'ancienneté supplémentaire qui m'a été accordée pour mes années passées dans un poste occasionnel, j'ai trouvé cet Article et la liste d'ancienneté très utiles pour vérifier à quoi correspond maintenant mon ancienneté."

"Article 20.03 Horaires flexibles: Cet article confirme qu'il existe déjà des possibilités d'horaires flexibles dans le cadre de mes heures de travail normales avec l'approbation de mon superviseur."

"J'ai trouvé que les Articles 4.02 à 4.07 sont une bonne référence lors de situations conflictuelles dans notre département."

"Article 1 - Est-ce que l'administration comprend la signification de 'favoriser de bonnes relations' entre nous et eux? Il me semble qu'il y a un manque de compréhension de leur part."

"Article 30 - Congés sociaux. J'ai utilisé le Congé de Deuil (30.2) lorsque mon père est décédé du Covid le 12 Avril 2020. Les funérailles n'ont eu lieu qu'en Juillet 2020 en raison du confinement."



PENDANT LES NÉGOCIATIONS, MUNACA AUGMENTE SA PRÉSENCE SUR LES MÉDIAS

SOCIAUX. SUIVEZ-NOUS SUR [FACEBOOK](#) ET [INSTAGRAM](#) AVEC L'IDENTIFIANT @MUNACAPSAC.

NOUS VOUS INVITONS À NOUS ENVOYER VOS HISTOIRES ET PHOTOS À COMMUNICATIONS.CHAIR@MUNACA.COM OU VIA LA MESSAGERIE DE VOTRE MÉDIA SOCIAL PRÉFÉRÉ.



HELLO!



LET'S BE friends

